

Les tarifs

L'adhésion à l'association EMVA est incluse dans le tarif des cours

Eveil musical (dès 6 ans et/ou CP) ... 60 € le trimestre

1^{ère} année (dès 7 ans et/ou CE1) 99 € le trimestre

Cycle 1 145 € le trimestre

Cycle 2 180 € le trimestre

Pour les 2 cycles :

- Formation instrumentale, 30 à 45 min hebdomadaires (voir descriptif de l'enseignement).
- Atelier Formation musicale, 1h hebdomadaire.
- Pratiques collectives (obligatoire dès la deuxième année d'instrument).

Musique actuelle 145 € le trimestre

- Formation instrumentale, cours de 30 à 45 min hebdomadaire en fonction du niveau de l'élève, de ses besoins et des objectifs d'enseignement.
- Atelier Formation musicale, cours d'1h hebdomadaire.

Tarif adulte 180 € les 10 cours
(ou le trimestre pour les élèves voulant s'inscrire à l'année)

- Carnet de 10 cours d'instrument, à répartir dans l'année suivant les disponibilités de l'élève et du professeur.
- Possibilité de participer aux pratiques collectives.

TARIFS DEGRESSIFS

élèves d'une même famille (foyer)

- 10% pour le 2^{ème} enfant
- 30% pour le 3^{ème} enfant

Grâce aux sociétés musicales de la Vallée d'Aulps
un instrument est prêté à chaque élève
de l'Ecole de Musique durant sa scolarité.

Contacts

Ecole de Musique de la Vallée d'Aulps
E.M.V.A

Direction : François BEZIEAU
06 27 62 20 98
direction.emva@gmail.com

Salle Culturelle de la Vallée d'Aulps
281, route du collège
74430 Saint Jean d'Aulps

Renseignements et inscriptions

Après-midi **PORTE OUVERTE** le
lundi 7 septembre à partir de 16h

Ecole de Musique de la Vallée d'Aulps (E.M.V.A)

Association rattachée
à la Communauté de Communes du Haut Chablais

haute
savoie
Le Département

CCHC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

RÉSEAU
des ÉCOLES
de MUSIQUE
du HAUT-CHABLAIS

Graphisme glébulle VERTE

Année scolaire 2020 - 2021

Montriond • La Vernaz • La Forclaz
Saint Jean d'Aulps • Essert-Romand
Le Biot • La Côte d'Arbroz
Seytroux • La Baume

Formation instrumentale
dès 7 ans et/ou CE1

La formation instrumentale

dès 7 ans et/ou CE1

Les instruments enseignés dans notre école de musique sont :

la Clarinette,	l'Euphonium,
la Flûte,	le Tuba,
le Saxophone,	l'Alto mi ^b ,
le Cor,	la Batterie,
le Hautbois,	la Basse électrique,
le Basson,	la Contrebasse à cordes,
la Trompette,	les Percussions.
le Trombone,	

Les cours ont une durée de 30 à 45 minutes en fonction du niveau de l'élève, de ses besoins et des objectifs d'enseignement.

Pratiques collectives

obligatoires dès la deuxième année de pratique instrumentale

- Orchestre junior,
- Musique de chambre,
- Batucada "percuception",
- Chœur d'enfants...

À partir d'un certain niveau, après avis du professeur et de la direction de l'école de musique, les élèves peuvent intégrer les orchestres du territoire (l'Orchestre Municipal de Montriond ou le Brass Band de Saint Jean d'Aulps).

Ateliers Formation Musicale

L'école de musique propose une pédagogie innovante et ludique pour sortir des traditionnels cours sur table. Par un gros travail d'écoute (sensibilisation à la musique, écoute de soi, écoute des autres) et par l'importance de la relation à l'instrument, le travail de FM prend véritablement sens par rapport au développement musical de l'enfant. Pour cela, les outils proposés seront variés : improvisation, travail vocal et instrumental, expression corporelle, dessin... La durée du cours est comprise entre 45 min et 1h par semaine.

Classes à horaires aménagés au Collège Henri Corbet

L'École de Musique de la Vallée d'Aulps et le collège Henri Corbet de St Jean d'Aulps sont partenaires pour des classes à horaires aménagés musique. Ainsi les élèves de l'EMVA qui sont scolarisés au collège, peuvent terminer 2 soirs par semaine à 16h (au lieu de 17h) et enchaîner avec les cours de musique à l'EMVA.

Cette possibilité se fait sur demande auprès du collège et sous réserve de validité par la direction du collège.

Projets

En collaboration avec l'Orchestre Municipal de Montriond (O.M.M) et/ou le Brass Band de St Jean d'Aulps, des projets musicaux sont mis en place durant l'année où les élèves jouent sur scène, encadrés par des musiciens aguerris (intervenants extérieurs, professeurs...).

Au vu des conditions sanitaires actuelles, les projets sont pour l'instant mis en attentes. Au cas où cette situation s'améliore, ils seront réactivés.

Le lieux des cours et des répétitions

L'école de musique accueille les élèves dans la Salle Culturelle de la Vallée d'Aulps à Saint Jean d'Aulps. L'école dispose de 2 salles de cours équipées et de deux salles de répétitions pouvant se transformer en une grande salle de concert ou d'audition.



L'École de Musique de la Vallée d'Aulps vous propose une formation musicale complète solide et variée sous la tutelle d'une équipe pédagogique expérimentée et diplômée.

Toutes les activités de l'E.M.V.A fonctionnent au rythme du calendrier scolaire, de septembre à juin en dehors des horaires scolaires.

Venez vite nous rejoindre et goûter au plaisir de la musique.